

Table des matières

A-01	FINMA	
A-01.01	Loi sur l’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers	LFINMA
A-02	Établissements financiers	
A-02.01	Loi fédérale sur les établissements financiers	LEFin
A-03	Banques	
A-03.01	Loi fédérale sur les banques et les caisses d’épargne	LB
A-04	Infrastructure des marchés financiers	
A-04.01	Loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés	LIMF
A-05	Négociants en valeurs mobilières	
A-05.01	Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (<i>abrogée</i>)	LBVM
A-06	Services financiers	
A-06.01	Loi fédérale sur les services financiers	LSFin
A-07	Placements collectifs	
A-07.01	Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux	LPCC
A-09	Assurance	
A-09.02	Loi fédérale sur la surveillance des entreprises d’assurance	LSA
A-15	Lutte contre le blanchiment d’argent	
A-15.01	Loi fédérale concernant la lutte contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme	LBA
A-23	Crédit à la consommation	
A-23.01	Loi fédérale sur le crédit à la consommation	LCC
A-24	Surveillance de la révision	
A-24.01	Loi fédérale sur l’agrément et la surveillance des réviseurs	LSR

A-41	Monnaie et Banque nationale	
A-41.01	Loi fédérale sur la Banque nationale suisse	LBN
A-43	Titres intermédiés	
A-43.01	Loi fédérale sur les titres intermédiés	LTI